

CONTRAT DE BAIL

Entre le soussigné
Monsieur.....

OULAHİ GASPAR

Domicilié à MAN

Et..... KOUAMA HERVE en sa qualité de Bailleur.
à..... MAN domicilié

En sa qualité de locataire.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

Monsieur..... OULAHİ GASPAR

qui met en location son local situé au quartier

COMMERCE

usage..... COMMERCIALE

Monsieur..... KOUAMA HERVE

A

A

ARTICLE 2

Le loyer mensuel est de

20.000 FCFA

ARTICLE 3

Le bailleur est tenu de respecter l'engagement pris par lui ou son représentant.

ARTICLE 4

Le présent contrat a une durée

de..... INDEFINIEE

tacite reconduction.

Renouvelable par

ARTICLE 5

Tout litige révélant du présent contrat fera l'objet d'un règlement à l'amiable en cas d'impossibilité il sera porté devant les juridictions compétentes.

ARTICLE 6

Le présent contrat prend effet à compter

du..... 10/01/2017

LE BAILLEUR

LE LOCATAIRE